



Chers lecteurs et chères lectrices de France, d'Allemagne et de Suisse,

L'année 2025 apporte de nombreux changements pour les travailleur·e·s frontalier·e·s. Dans notre Infobulletin actuel, vous trouverez un petit résumé des principales nouveautés.

En France, les **cotisations sociales sur les pensions de retraite augmentent** – nous vous indiquons où consulter les taux de prélèvement actuels. Parallèlement, de **nouvelles permanences et offres de conseil** sont mises en place pour les consommateur·rice·s et les demandeur·euse·s d'emploi, notamment des opportunités d'information sur l'emploi transfrontalier à Kehl et à Breisach.

Avis aux parents : À partir d'avril, de **nouveaux plafonds de revenus pour l'allocation parentale (Elterngeld)** entreront en vigueur en Allemagne. De plus, cette prestation doit être **imposée en France** dans certains cas – nous vous expliquons les points à surveiller. Par ailleurs, le *Kindergeld* (prestation allemande) a été augmenté.

Enfin, pour toutes celles et ceux qui s'intéressent aux pensions des travailleur·e·s frontalier·e·s, nous revenons sur notre colloque trinational avec des enseignements précieux.

Nous espérons que vous trouverez dans ce numéro des informations précieuses pour vous et pour la vie dans le Rhin supérieur et vous souhaitons une bonne lecture !

Votre réseau INFOBEST

SOMMAIRE

FRANCE

1. Prélèvements sociaux en 2025 : augmentation des seuils
2. L'imposition d'*Elterngeld* en France

ALLEMAGNE

3. Baisse du seuil de revenus pour l'*Elterngeld* (allocation de congé parental)
4. Revalorisation du *Kindergeld* allemand en janvier 2025

TRANSFRONTALIER

5. 11/03/2025 : Permanence dédiée à l'emploi transfrontalier à l'INFOBEST Vogelgrun/Breisach
6. Travailler des deux côtés du Rhin, pourquoi pas? – La matinée de l'emploi à Kehl

RÉSEAU INFOBEST

7. Nouvelles permanences consommateurs avec l'UFC-Que choisir à l'INFOBEST PAMINA
8. Travailleurs frontaliers et retraite : Retour sur le colloque trinational du 28 janvier 2025 à l'Hôtel d'Alsace à Strasbourg

FRANCE

PRELEVEMENTS SOCIAUX EN 2025 : AUGMENTATION DES SEUILS

Les seuils des prélèvements sociaux en 2025 ont suivi l'inflation. En fonction de vos revenus, trois prélèvements sociaux peuvent être appliqués sur votre retraite :

- La contribution sociale généralisée (CSG) avec un taux qui se situe entre 3,8 % et 8,3 %. Le taux médian se situe à 6,6 %.
- La contribution pour le remboursement de la dette sociale (CRDS) au taux de 0,5 %.
- La contribution de solidarité pour l'autonomie (Casa) au taux de 0,3 %.

Ces prélèvements vous concernent **si** :

- Vous dépendez d'un régime obligatoire français d'Assurance maladie.
- Votre revenu fiscal de référence dépasse un certain seuil de revenus.

Ce seuil de revenus dépend de votre revenu fiscal de référence (N-2), de votre nombre de parts fiscales et de votre lieu de résidence (Métropole, départements d'Outre-mer sauf Mayotte). En 2025, le seuil de la CSG et de la CRDS augmente de 4,8% compte-tenu de l'évolution moyenne annuelle des prix à la consommation. Ils suivent la hausse des retraites.

Déterminer son taux de prélèvements selon le niveau de revenu

Pour connaître votre taux de CSG, munissez-vous de votre dernier avis d'imposition reçu en 2024 et regardez votre revenu de référence (RFR) 2024 sur vos revenus de 2023. Il est possible que vous changez de tranche avec un même niveau de revenu.

Vous avez accès au tableau qui vous permet de vous situer via le lien suivant :

↗ www.lassuranceretraite.fr/portail-info/hors-menu/actualites-nationales/retraite/2024/prelevements-sociaux-2025.html

L'IMPOSITION D'*ELTERNGELD* EN FRANCE

En tant que travailleur frontalier vous pouvez bénéficier du *Elterngeld* en Allemagne et/ou de la PREPARE (prestation versée par la Caisse d'Allocations familiales (CAF) en France selon la situation professionnelle de chacun des membres de votre famille. Pour plus d'informations sur quel pays paye dans quel cas cette prestation familiale, cliquez ici : [Les prestations familiales dans un contexte transfrontalier — INFOBEST](#)

Vous êtes frontalier et vous étiez en congé parental d'éducation en 2024 et percevez du *Elterngeld* ?

Attention, il faut déclarer le différentiel entre le montant réellement perçu et le montant de la PREPARE (versée par la CAF) en France.

Période	PREPARE à taux plein	Activité = à 50%	Activité entre 50% et 80%	PREPARE majorée
Janvier à mars 2024	428,71 euros	277,14 euros	159,87 euros	700,74 euros
Avril à décembre 2024	448,42 euros	289,89 euros	167,22 euros	732,97 euros

Exemple : vous avez perçu 960,00 euros /mois de l'organisme allemand en 2024 et la totalité du montant de la PREPARE de la CAF, vous déclarez alors la différence :

De Janvier à mars 2024: 531,29€ x par le nombre de mois
 D'Avril à décembre 2024: 511,58€ x le nombre de mois

Informations complémentaires:

- ☒ www.infobest.eu/fr/themes/article/prestations-familiales/conge-parental-allocation-de-conge-parental
- ☒ www.infobest.eu/fr/themes/article/prestations-familiales/allocations-familiales

ALLEMAGNE

BAISSE DU SEUIL DE REVENUS POUR L'*ELTERNGELD* (ALLOCATION DE CONGE PARENTAL)

Le seuil de revenus imposables à partir duquel l'*Elterngeld* ne peut plus être perçu, va être à nouveau baissé pour les naissances à partir du 1er avril 2025. Actuellement, l'*Elterngeld* ne peut pas être perçu en cas de revenus imposables de plus de 200.000 euros par an. Ce seuil va être baissé à 175.000 euros.

L'*Elterngeld*, allocation de congé parental, peut être versée aux parents durant la première année (voir plus longtemps en cas d'*Elterngeld Plus*) suivant la naissance, s'ils réduisent totalement ou partiellement leur activité afin de s'occuper de leur enfant.

Plus d'informations et conditions de demande :

↗ www.infobest.eu/fr/themes/article/prestations-familiales/conge-parental-allocation-de-conge-parental

Simulateur d'*Elterngeld*:

↗ <https://familienportal.de/familienportal/meta/egr>

REVALORISATION DU *KINDERGELD* ALLEMAND EN JANVIER 2025

L'allocation familiale allemande *Kindergeld* a été revalorisée au 1er janvier 2025 et s'élève désormais à 255 euros par mois par enfant sans conditions de ressources.

Le *Kindergeld* est versé dès la naissance (si résidence ou activité en Allemagne) jusqu'aux 18 ans de l'enfant, voire plus en cas de handicap, apprentissage ou étude.

En cas de changement de situation il est impératif d'en informer la *Familienkasse* afin d'éviter un trop perçu. Enfin il est à noter que la prestation est uniquement rétroactive sur six mois.

Plus d'informations :

↗ www.infobest.eu/fr/themes/article/prestations-familiales/allocations-familiales#tab-6943412492625257

TRANSFRONTALIER

11/03/2025 : PERMANENCE DEDIEE A L'EMPLOI TRANSFRONTALIER A L'INFOBEST VOGELGRUN/BREISACH

L'INFOBEST Vogelgrun/Breisach organise le 11 mars 2025 une permanence dédiée à l'emploi transfrontalier. Cette permanence s'adresse aux personnes à la recherche d'un emploi et/ou souhaitant avoir des informations sur le marché du travail et sur les possibilités d'emploi dans un contexte transfrontalier.

Lors d'entretiens individuels, des expert·e·s du Service de Placement Transfrontalier Haut Rhin - Freiburg/Lörrach, offre conjointe de France Travail Haut-Rhin et de l'Agentur für Arbeit Freiburg, ainsi qu'un expert du réseau EURES-T Rhin Supérieur, répondront aux questions et accompagneront les personnes intéressées dans les domaines suivants :

- Reconnaissance des diplômes professionnels
- Questions sur le dossier de candidature, check CV
- Diagnostic personnalisé/analyse du profil des candidat·e·s (niveau linguistique, profession, mobilité, motivation)
- Informations sur le marché du travail, salaires et rémunérations

La permanence aura lieu le mardi 11 mars 2025 dans les locaux de l'INFOBEST Vogelgrun/Breisach, situés dans le centre culturel franco-allemand / centre de la coopération transfrontalière Art'Rheна sur l'Ile du Rhin à Vogelgrun.

La prise des rendez-vous à l'avance auprès de INFOBEST Vogelgrun/Breisach est impérative.
Date limite d'inscription : 07/03/2025.

Contact :

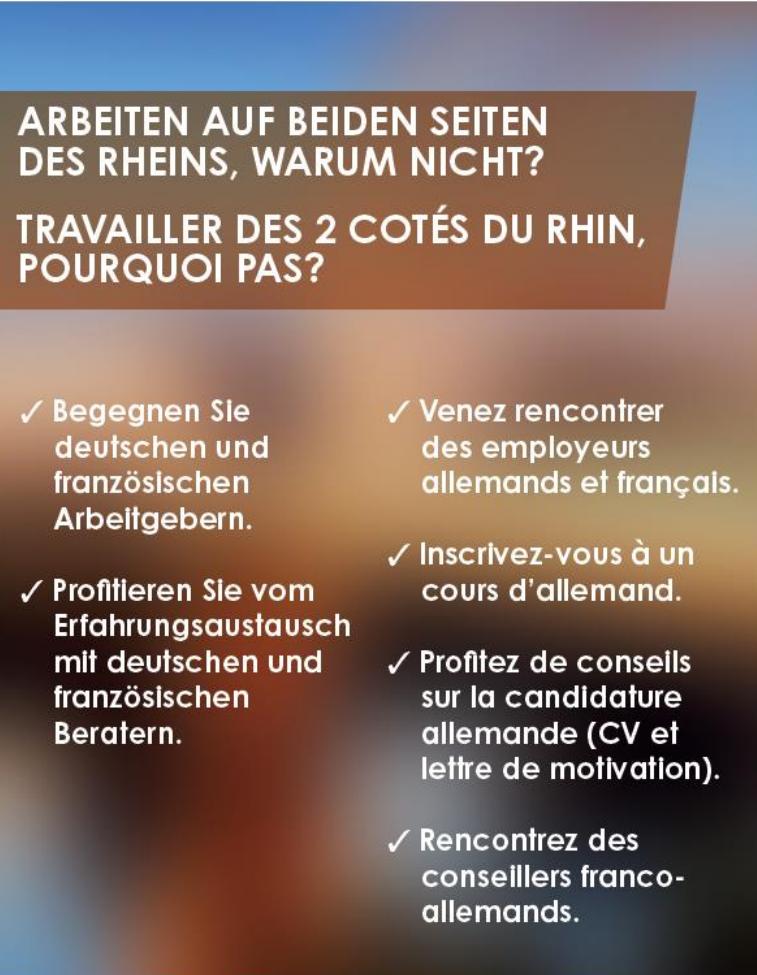
+33 (0)3 89 72 04 63

+49(0)7667 832 99

vogelgrun-breisach@infobest.eu



TRAVAILLER DES DEUX COTES DU RHIN, POURQUOI PAS?
LA MATINEE DE L'EMPLOI A KEHL



RÉSEAU INFOBEST

NOUVELLES PERMANENCES CONSOMMATEURS AVEC L'UFC-QUE CHOISIR A L'INFOBEST PAMINA

Les permanences de l'UFC-Que Choisir du Bas-Rhin s'étoffent. Afin d'être au plus près des consommateurs, une nouvelle permanence a été ouverte à Lauterbourg. Elle s'ajoute aux permanences du bureau strasbourgeois de l'UFC-Que Choisir du Bas-Rhin, de celles de Drusenheim, de Haguenau et de Molsheim.

Les permanences sont ouvertes à tous ceux qui souhaitent échanger sur les sujets de consommation français, obtenir des conseils en préachat ou qui font face à des litiges en matière de biens et de services. Les consultations sont gratuites et ouvertes à tous. L'accueil y est assuré par nos bénévoles et nos juristes spécialisés dans le domaine de la consommation.

La permanence de Lauterbourg a la particularité d'être accessible aux personnes germanophones avec un accueil possible en langue allemande. Elle se tiendra une fois par mois, sur rendez-vous, par téléphone ou visioconférence.

Les prochaines permanences : 06/03/2025, 03/04/2025

Prenez rendez-vous maintenant !

INFOBEST PAMINA au 03 68 33 88 00 ou par mail à infobest@eurodistrict-pamina.eu.

Connaissez-vous déjà le Centre Européen de la Consommation ?

Cette association informe, conseille et aide les consommateur·rice·s français·e·s et allemand·e·s au quotidien. Un accompagnement qui ne se limite pas à la France et à l'Allemagne mais s'étend à toute l'Europe !

↗ [Centre Européen de la Consommation](#)

Le projet « Justice sans frontière » aide en outre les personnes confrontées à des litiges franco-allemands :

↗ [Justice sans frontière | cec-zev.eu](#)

Vidéo d'information sur Facebook : ↗ https://fb.watch/xxBRH_wcK-/

TRAVAILLEURS FRONTALIERS ET RETRAITE : RETOUR SUR LE COLLOQUE TRINATIONAL DU 28 JANVIER 2025 A L'HOTEL D'ALSACE A STRASBOURG

Ce colloque a été organisé conjointement par le groupe d'experts « Prévention et promotion de la santé » de la Conférence du Rhin supérieur, le centre de compétences trinational TRISAN et le réseau INFOBEST.

↗ [Retrospective en images](#)

L'objectif de cette manifestation était d'informer les professionnels des secteurs de la santé, du social et de l'autonomie de la région du Rhin supérieur, sur les principaux aspects des thèmes suivants :

- La retraite des travailleurs frontaliers : que faut-il savoir ?
- Assurance maladie et accès aux soins : qu'est-ce qui change à la retraite des travailleurs frontaliers ?
- Anticiper la perte d'autonomie : quels sont les droits aux prestations dépendance pour les anciens travailleurs frontaliers à la retraite ?

Les professionnels, dont beaucoup sont en contact avec des frontaliers en activité ou déjà retraités, ont pu se réunir, échanger et être sensibilisés aux règles essentielles de ces trois thèmes. L'objectif était également qu'à l'issue de ce colloque, les professionnels puissent mieux prévenir les situations complexes, voire précaires, dans un contexte transfrontalier.

Les expert·e·s partagent leurs connaissances pratiques

Près de 80 personnes ont participé à cette journée animée par Lauréline Flaux (Collectivité européenne d'Alsace, présidente du groupe d'experts « Prévention et promotion de la santé ») et Eddie Pradier (TRISAN). Quatre intervenants du réseau INFOBEST, Delphine Carré (INFOBEST Vogelgrun/Breisach), Julien Kurtz (INFOBEST PALMRAIN), Bettina Mecklenburg (INFOBEST Kehl/Strasbourg) et Stéphanie Roser (INFOBEST PAMINA) ont guidé, grâce à leur expertise, les participants à travers les différentes thématiques tout au long de la journée. De temps à autre, les participants ont pu tester leurs connaissances dans le cadre d'un quiz portant sur des exemples concrets.

La reprise de l'après-midi a été rythmée par une animation sportive animée par le coach Souid Laroui. Les participants ont pu tester leur souffle !

Par ailleurs, des projets innovants issus des trois pays du Rhin supérieur sur le thème « Bien vieillir dans le Rhin supérieur » ont été présentés sous la forme d'une exposition. Pour finir, tous les participants ont reçu une documentation élaborée par l'équipe organisatrice, qui reprend les points essentiels des thèmes abordés lors du colloque.

Nos remerciements vont à la Collectivité européenne d'Alsace pour l'accueil de cet évènement, ainsi qu'à la Conférence du Rhin Supérieur et TRISAN pour le financement !

OUVERTURES, PERMANENCES ET PROCHAINES JOURNEES D'INFORMATION TRANSFRONTALIERE

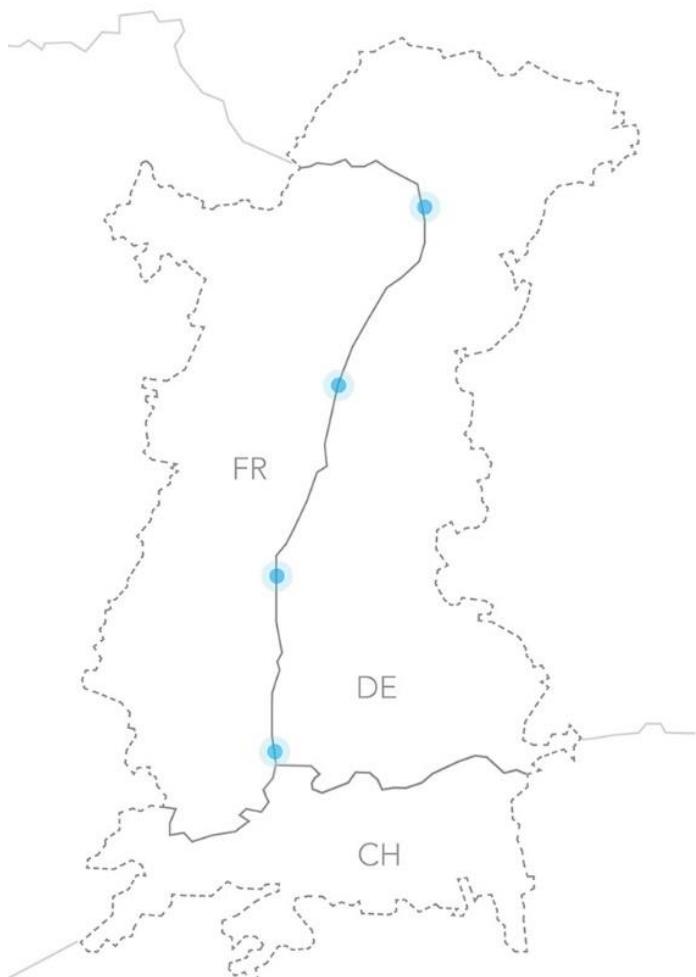
Pour prendre rendez-vous, veuillez contacter l'INFOBEST compétente. Les coordonnées des INFOBESTs sont disponibles en cliquant sur le nom de l'INFOBEST concernée dans le tableau ci-dessous.

Uniquement sur rdv, Permanences en présentiel ou téléphoniques	INFOBEST PAMINA	INFOBEST Kehl/Strasbourg	INFOBEST Vogelgrun/Breisach	INFOBEST PALMRAIN
EURES-T Rhin supérieur	Permanence mensuelle		Permanence mensuelle	
Agentur für Arbeit, France Travail			11/03/2025	
Caisses de retraite	24/04/2025		15/05/2025	
Caisse d'assurance maladie	CPAM / AOK: 06/03/2025 03/04/2025 BARMER 11/03/2025 10/04/2025		CPAM / AOK: 20/03/2025 24/04/2025	
Caf				
Notaires/ Steuerberatung	04/03/2025 01/04/2025			
Journées d'Information Transfrontalière	24/04/2025			
Nouveau : UFC Que Choisir (sujets de consommation)	06/03/2025 03/04/2025			

De plus amples informations sur nos permanences sont disponibles via notre site internet :
<https://www.infobest.eu/fr/actualites>.

Réseau des instances d'information et de conseil sur les questions transfrontalières du Rhin supérieur

www.infobest.eu



INFOBEST PAMINA

2, rue du Général Mittelhauser
F-67630 Lauterbourg

F: ☎ 03 68 33 88 00

Hagenbacherstraße 5A
D-76768 Neulauterburg

✉ infobest@eurodistrict-pamina.eu

INFOBEST Kehl/Strasbourg

Rehfusplatz 11
D-77694 Kehl am Rhein

D: ☎ 07851 / 9479 0

F: ☎ 03 88 76 68 98

✉ kehl-strasbourg@infobest.eu

INFOBEST Vogelgrun/Breisach

Ile du Rhin
F-68600 Vogelgrun

D: ☎ 07667 / 832 99

F: ☎ 03 89 72 04 63

✉ vogelgrun-breisach@infobest.eu

INFOBEST PALMRAIN

Pont du Palmrain
F-68128 Village-Neuf

D: ☎ 07621 / 750 35

F: ☎ 03 89 70 13 85

CH: ☎ 061 322 74 22

✉ palmrain@infobest.eu

Rédaction :

Réseau INFOBEST

Réseau des instances d'information et de conseil sur les questions transfrontalières du Rhin supérieur



Mentions légales :

INFOBEST 4.0 | Maison de Service Rhin Supérieur
Hauptstraße 108
D-77694 Kehl

INFOBEST 4.0

Service Zentrum Oberrhein
Maison de Service Rhin Supérieur



Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Kofinanziert von
der Europäischen Union

Rhin Supérieur | Oberrhein



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Se désabonner :

Si vous ne souhaitez plus recevoir notre Infobulletin, qui paraît tous les deux mois, vous pouvez vous désabonner ici : www.infobest.eu/fr/se-desabonner.